

Le Journal des Bovéniens

Numéro 66
Novembre 2020

Bulletin d'informations municipales

Distribution de tablettes



Début juillet, la municipalité a tenu à maintenir la traditionnelle distribution de tablettes numériques aux élèves de CM2.

C'est en respectant les gestes barrières que les enfants ont reçu le cadeau qui leur permettra de bien commencer leur entrée au collège.



Le journal des Bovéniens

Directeur de la publication : Maurice Viseux

Réalisation : Service administratif

Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

Au sommaire de ce numéro :

- Les principales délibérations du Conseil Municipal
- Travaux d'entretien et d'embellissement
- Les centres aérés d'été et de la Toussaint
- Une zone 30 dans le village
- Du champagne pour sauver notre église

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 07 septembre 2020

Nous vous rappelons que le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site [www-bouvi-gny-boyeffles.fr](http://www.bouvi-gny-boyeffles.fr)

* Procès-verbal séance du 12 juin 2020

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Renouvellement adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme du Syndicat Intercommunal des communes d'Avion-Méricourt-Billy Montigny

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme avec le Syndicat Intercommunal des communes d'Avion-Méricourt-Billy Montigny, ainsi que tous documents utiles à l'adhésion.

* Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire : demande de subvention au Conseil Départemental : chauffage à la salle des sports

Le conseil municipal est informé d'une demande de subvention au Conseil Départemental, d'un montant de 19 367.08€, pour les travaux de chauffage à la salle des sports. Monsieur le Maire précise que cette demande a été refusée.

* Modification de l'affectation des Fonds de concours aux communes rurales 2019

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier l'affectation des fonds de concours aux communes rurales au titre de l'année 2019 en les utilisant pour les travaux suivants :

- Réaménagement du préau de l'école primaire.

* Election d'un délégué au CNAS

Monsieur Brisse Jean-Jacques est nommé délégué au CNAS.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs

Il est proposé l'ouverture d'un centre de loisirs, avec création d'emplois, pour les périodes suivantes :

- Du 19 octobre 2020 au 30 octobre 2020 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois,

- Du 21 décembre 2020 au 24 décembre 2020 de 14h à 17h pour les 6/17 ans, création au maximum de 3 emplois,

- Du 22 février 2021 au 05 mars 2021 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 6 emplois.

Il est fait part également de manifestations organisées par la maison des jeunes durant l'année : chasse à l'œuf, halloween, Saint Nicolas, mercredis récréatifs, patinoire lors du marché de Noël. Il est proposé la création : au maximum de 3 emplois pour la chasse à l'œuf, au maximum de 3 emplois pour halloween, au maximum de 3 emplois pour Saint Nicolas, au maximum de 3 emplois par mercre-

di récréatif, au maximum de 2 emplois pour la patinoire du marché de Noël.

Il est proposé que :

- l'ouverture des centres soit conditionnée à une participation minimum de 8 enfants,

- les tarifs soient ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,

- les personnes soient rémunérées selon la délibération n°2018-004.

Il est indiqué qu'en fonction de l'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus, les conditions précitées peuvent être modifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'ouvrir un centre de loisirs aux dates et aux conditions énumérées ci-dessus,

- de créer, en conséquence, et au maximum le nombre d'emploi indiqué ci-dessus par période et par manifestation,

- d'autoriser le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,

- dit que les tarifs seront ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,

- dit que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004,

- prend acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

* Autorisation signature d'une convention avec Pas-de-Calais Habitat pour la mise à disposition d'un point d'eau incendie dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie

Dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec Pas-de-Calais Habitat, ainsi que tous documents utiles, afin de bénéficier gratuitement de la citerne située résidence TDF rue Mayeur.

* Création de 3 emplois non permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer trois emplois non permanents, dans le grade d'adjoint technique,

- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement

- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'un emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi-Parcours Emploi Compétences

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer un emploi dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi-PEC » à compter du 01 octobre 2020,

- PRECISE que ce contrat sera renouvelable expressément, dans une certaine limite, après renouvellement de

la convention,

- INDIQUE que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement.

* Règlement intérieur

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création d'un emploi permanent d'attaché territorial

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer un emploi permanent d'attaché territorial

d'une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 01/10/2020

- d'approuver, à compter du 01 octobre 2020, le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents suivant :

- 1 Attaché territorial, 1 rédacteur principal de 1ère classe,
- 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2ème classe,
- 1 adjoint administratif territorial, 1 agent de maîtrise,
- 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe,
- 15 adjoints techniques territoriaux, 1 animateur principal de 1ère classe,
- 1 adjoint territorial d'animation, 1 adjoint territorial d'animation à temps non complet (24h30 hebdomadaires),
- 2 agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles.

EuroVélo



Dans le cadre du projet eurovélo, plusieurs chemins communaux (chemin du mont breuvert, chemin des boisseaux, chemin du mont guyot et chemin des loups) ont été refaits à neuf (accotement, macadam, signalisation) afin de permettre aux cyclistes, aux piétons et aux cavaliers de pouvoir circuler en toute sécurité.



Etat Civil

Décès

- 09/06/2020 MARTIN Gustave
- 20/06/2006 SCHAL Maria
- 21/06/2020 KOSZUCKI Lucie
- 21/06/2020 DESCAMPS André
- 17/07/2020 GAMBIER Joël

- 14/07/2020 RAÏA Michel
- 02/09/2020 PEIRS Louise
- 02/10/2020 SECEMBER Serge
- 06/10/2020 DUROT Eliane
- 16/10/2020 SEVRETTE Jeannine

Naissances

- 13/06/2020 GONDRY Roxane
- 14/06/2020 DEHAY Eden
- 13/07/2020 BROUCKE Jorge
- 03/08/2020 LAMIAUX Baptiste
- 20/10/2020 DELCROIX Tommy

Mariages

- 08/08/2020 PRUVOST Tanguy et LEGAY Elodie
- 29/08/2020 DEMARIA Manon et BLAZART Florian
- 12/09/2020 VERDIERE Amélie et LEROY Gwladys
- 17/10/2020 BLAVIS Aldwin et PORTE Margot



Travaux d'embellissement et d'entretien



Mi-août, le service technique a élagué le fossé derrière la rue pasteur. Ce fossé est souvent bouché du fait de dépôt en tout genre ce qui provoque des inondations dans la rue lors de fortes pluies. Les riverains ont été sensibilisés afin de ne plus l'entraver ceci afin de faciliter les écoulements.



Le service technique a réalisé des travaux d'embellissement des parterres qui sont situés aux abords du cimetière.

Le centre de loisirs d'été



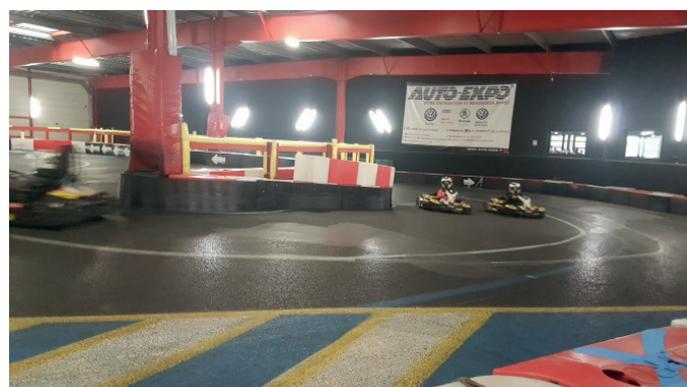
Cet été, pendant 5 semaines, pas moins de 111 enfants de 5 à 15 ans sont venus au centre de loisirs.

C'est avec beaucoup de bienveillance les uns envers les autres qu'ils ont profité d'un programme d'activités adapté au protocole sanitaire.

Mais rassurez-vous, ça ne les a pas empêchés de s'amuser...

Entre escalade, paddle, laser Wood et plein d'autres activités, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et ont surtout pu retrouver le goût de vivre ensemble.

Les vacances de Toussaint à la Maison des Jeunes



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir passer vos vacances au centre de loisirs.

Pour répondre à une demande de plus en plus importante, la commune a ouvert un troisième lieu d'accueil.

En plus de la maison des jeunes et de la salle Raymond Cordonnier, c'est la salle des fêtes qui a reçu son lot de vacanciers.

82 enfants et jeunes de 6 à 15 ans ont pu se défouler sur des animations en tous genres.

Et même si les dernières mesures gouvernementales et le contexte sanitaire sont venus chambouler notre planning, nous nous sommes adaptés pour profiter au maximum de ces vacances.

Au programme : Petits et grands jeux, course d'orientation, bowling, karting, yoga, lasergame, bubble bump, cinéma et bien d'autres activités.

Rendez-vous aux vacances de Noël !

Zone 30 dans le centre du village



Toujours pour lutter contre la vitesse excessive, peu avant les vacances d'été, plusieurs rues du village, notamment le centre ont été placées en zone 30 et sont désormais limitées à 30 km/h.

Centre de loisirs d'hiver

Centre de loisirs

VACANCES DE NOEL

du 21 au 24 décembre 2020
de 14h à 17h

Inscriptions sur Rdv
du 30 novembre au 4 décembre

6/17 ans



Maison des Jeunes et des Loisirs
2 grand' rue - 62172 Bouvigny-Boyeffles
06.74.89.14.64

LA SUPERETTE DU VILLAGE

Vous accueille à partir du 2 novembre 2020

FRUITS ET LEGUMES DE SAISONS
BONBONS / GATEAUX / CONSERVES / BOISSONS



07/83/89/76/15



le grand
Saint Nicolas
sillonnera les rues du village

Le
Dimanche 6 décembre 2020
à partir de 9h



Mets une carotte
pour son âne
devant ta porte,
Saint Nicolas
aura une surprise
pour toi ...



Inscription obligatoire en mairie du 23 au 30 novembre

Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles

Sommaire:

- Néhémias Joseph Michaux, un grand colombophile au sein de l'Aéroplume

Généalogie ascendante et descendante de Joseph Michaux

Souvenirs bovénien; Communion solennelles de 1937 ou 1938 et réunion de famille à Servins vers 1935

Une lettre de Bray en 1917

Saga de la famille Falempin-Genevois

Histoire locale: Sains-en-Gohelle

Figures bovovéniennes contemporaines: Joseph à brouette, Famille Laborde dite grand mère ma capote, Jeanne Deketter dite Madame Jeanne, Gustave Ridez, Marthe Lherbier-Turpin, Julie Malbranque dite julie d'ech bos, Ech'borne al garnouille, justine Guillemant dite mère Justine, Cédric Clay et Emmanuel Lejeune, Henri Carin, Eloy Capet, Constant Michaux, Amédée Hodent, Moïse Vichery, Marguerite Toulet et Lucien Damette, Henri Guilbert, Marius Bal, Pierre Clérot, Hyppolite Deleforterie, Clotilde Dormieux, Oscar Dupuich, Arthur Boulard, Les Genêts d'or et la Cécilienne, Auguste Capet, Raymond Cordonnier, Adrienne Aline Malbranque, Edgard Dufrasne, Gérard Cugier, Yvonne Caron, Antoinette Billoire, Julienne Vichery, Henri Mayeur, Auguste Malbranque, Marie Bonnard, René Boidin, Lucette Legrand, Marguerite Deparis dite Margot, Famille Boulanger, Claudine Viseux-Deplanque, Victor Charlet, Claude Copin, Arsène desaulty, Marguerite Klein-Lecat, Julien Lebesque, Pierre Génelle, et en clin d'oeil la Famille Confinement
Recettes du terroir d'Adrienne autour de l'endive

Nou patois (3)

Nécrologie: Patrick Potier, Michel François, Joseph Michaux, Irène Delporte, René Degremont, Marie Aimée Lhermitte, Alfréda Dupont.

4 |



Au Gré du Temps

Prix au Numéro : 10€

COMITE HISTORIQUE

Sommaire :

- Hommage à un grand colombophile Joseph Michaux
- Hommage à quelques grandes figures bovéniennes contemporaines
- Souvenirs bovénien
- Témoignages de la grande guerre
- Histoire de la famille Falempin-Genevois
- Focus sur Sains-en-Gohelle
- Du patois et des traditions de notre région

Dans ce numéro :

Néhémias Joseph MICHAUX	2
Généalogie ascendante de J. Michaux	10
Généalogie descendante de N. Michaux.	17
Souvenirs bovénien	26
Une lettre de Bray en 1917	29
Saga des Falempin-Genevois	36
Sains-en-Gohelle	46
Figures bovéniennes contemporaines	50
Nous patois (1)	66
Recettes d'Adrienne	69
Bloc Notes	70

2020 - Semestre 1 - n°41



Un grand colombophile de l'Aéroplume

Joseph Michaux (1929-2020)

Directeur de Publication & P.A.O. : Pierre Delcampagne - Dépôt Légal : AOÛT 2020 Impression : Copie Press - Béthune 59201 1765-1603

Au Gré du Temps est une publication du Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles, association loi 1901 - Présidente : Elisabeth Dubois

Travaux : Pascal Trépoer - Justine - Alma - Clément - Lucienne - Daniel - Genevieve - Justine - Luc - Annelise

Copyright : tous droits réservés - Reproduction interdite même partielle

Parution 2020 prochaine - Dossier du Comité Historique de Bouvigny N°25

Sommaire:

- La Colombophilie

- Historique de l'association l'Aéroplume de sa création en 1898 à nos jours

- Portrait de la présidente Bernadette Pfender

- Portraits de trois grands colombophiles de l'Aéroplume: Florimond Dambrine, Henri Delattre et Joseph Michaux

Format A4 - 80 pages environ - auteur Elisabeth Dubois

Le port sera gratuit pour les Bovénien

Réservation: CHBB 17 allée des Jacinthes 62160 AIX-NOULETTE au 03 21 72 59 51 ou dubois.elisabeth4@wanadoo.fr

Compte-tenu de la pandémie et des mesures sanitaires en cours et le retour du confinement éventuel, il se peut que notre exposition soit reportée en 2021.

Médillés du Travail

Mes Amis,

Dans ce moment très particulier que nous avons vécu j'espère que vous avez passé un bel été. Je souhaite vous retrouver toutes et tous après le confinement en bonne forme.

Malheureusement Madame Veuve Gérard THULLIER nous a quittés le 5 Janvier dernier à l'âge de 92 ans. Puis Monsieur Joseph PIOTROWICZ le 26 Juin à l'âge de 80 ans.

Deux personnes fidèles à notre Association depuis longtemps.

Nous allons comme chaque année vous proposer un calendrier. Réservez comme d'habitude un accueil chaleureux à nos bénévoles que je remercie d'avance pour leur soutien.

Prenez bien soin de vous.

Jean-Claude HENNEQUIN
Tél: 06 10 78 84 57

Pensez à demander la médaille du travail

Qui peut y prétendre ?

Vous êtes :

- salarié de droit privé, français ou étranger, et avez travaillé 20, 30, 35 ou 40 ans en France ou pour un groupe français installé à l'étranger ?

Vous êtes concerné : vous pouvez postuler respectivement pour:

- une médaille argent pour vos 20 ans d'ancienneté,
- une médaille de vermeil pour vos 30 ans
- une médaille d'or pour vos 35 ans
- une médaille Grand or pour vos 40 ans.



Bouvigny Côté Jardins



UNE VISITE DU JARDIN MÉDIÉVAL DE CRÉMINIL

Grâce au dynamisme de ses adhérents et de la municipalité, le samedi 5 septembre, les membres de l'association se sont retrouvés à Créminil (Entrées Blanche) pour d'abord une visite historique du château médiéval puis pour une visite commentée de son jardin médiéval.

De la partie historique, ils retiendront le formidable dévouement de son propriétaire Michel Duru pour entretenir ce bâtiment et recevoir du public. Il est venu en personne discuter avec les membres de l'association car il a un lien particulier avec Bouvigny-Boyeffles : c'est la commune où il s'est marié.

Dans le jardin médiéval, la guide a partagé son savoir autour des plantes médicinales (les simples) dont nous citerons ici deux exemples. Vous pouvez les trouver facilement au bord de nos chemins, dans les prairies et dans vos jardins :

- la Tanaisie, répulsif naturel notamment pour les puces de nos animaux domestiques ou des mites dans nos armoires, et dont les feuilles amères peuvent servir à aromatiser poissons, gibiers, ragoûts et fromage;
- l'Achillée dont les feuilles soignent les petites plaies et dont les fleurs sont comestibles.

L'après-midi s'est terminée par un goûter. L'occasion pour la présidente, Valérie Delengaigne, de rappeler l'importance de faire vivre l'association malgré le protocole sanitaire. L'association continuera à vivre : le jardin du presbytère chaque mardi de 18h à 19h, le troc plantes de novembre, des conférences quand ils pourront bénéficier d'une salle suffisamment grande pour que chaque membre garde ses distances, des sorties pour explorer de nouveaux jardins.

Vous souhaitez adhérer aux valeurs de partages et d'échanges de l'association : une seule adresse, le site de l'association b.c.j.free.fr

Amicale Laïque

Reprise de toutes les activités de l'Amicale à savoir :

Lundi

Fitness (Salle des fêtes) 20h00 - 21h00

Mardi

Yoga (Salle des fêtes) 9h15 - 10h15

Gym d'entretien (Salle des fêtes) 15h45 - 16h45

Mercredi

Acrosport (Salle des sports) 14h00 - 15h00

(Pour les enfants de 6 à 11 ans)

Eveil sportif (Salle des sports) 15h00 - 16h00

(Pour les enfants de 3 à 6 ans)

Sophrologie (Salle Cordonnier) 18h30 - 20h00

Jeudi

Randonnée pédestre ouvert à tous

Rendez-vous 9h00 face à la Mairie

Pour chaque activité un protocole est à respecter.

Pour tous renseignements contactez le 06 46 23 87 75

Le marché aux puces du 15 novembre 2020 est annulé.

**L'amicale laïque sera présente sur le marché,
les jeudis 10 et 17 décembre 2020,
pour une vente de jacinthes au profit des enfants de l'amicale**



Planning valable en fonction de l'évolution du protocole sanitaire

Une nouvelle saison au Tennis Club

Après un arrêt de plusieurs mois, le tennis club de Bouvigny-Boyeffles a réouvert ses portes au public le samedi 05 Septembre avec ses traditionnelles portes ouvertes. Lors de ce point annuel, le bureau a pu présenter, aux adhérents et personnes intéressées, les projets du club pour l'année à venir mais également le protocole sanitaire à respecter lors des entraînements (mis en place en coordination avec la mairie.)

La semaine qui a suivi a été marquée par les Portes ouvertes du club le samedi 12 Septembre où de nombreux enfants ont pu découvrir le tennis dans la bonne humeur avec Arnaud Cassel, entraîneur du club depuis de nombreuses années. Cette matinée a été l'occasion d'accueillir des enfants de tout âge et de mettre en place les groupes pour l'année sportive 2020-2021.

Via ces deux événements, le club voit donc sa saison lancée et espère, malgré la situation sanitaire fragile, que les adhérents pourront de nouveau partager leur passion du tennis avec leurs amis et arriveront à dépasser leurs limites pour faire rayonner le club au-delà des frontières de la ville. Le club tient à remercier la mairie pour son aide dans la mise en place d'une signalétique au sein de la salle des sports qui permettra au club de mettre facilement en place le protocole sanitaire étudiée tout en limitant davantage les risques de contact entre les groupes.

Nous disposons encore de quelques places disponibles dans nos groupes débutants adultes. De fait, n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez découvrir le tennis et entrer dans notre grande famille !

Le président, Jérémy Delengaigne



En ville ou à la campagne, les Ressourceries, en offrant une nouvelle vie aux objets, luttent contre le gaspillage et la pollution.

Elles favorisent également la réinsertion des personnes peu qualifiées ou en difficulté. Pour 10 000 tonnes de déchets collectés, 850 emplois sont créés.

Récup'tri propose un service de collecte gratuit pour les particuliers de l'agglomération Lens-Liévin et donc de votre commune.

Il suffit de prendre rendez-vous au 03 21 28 46 08 ou de venir déposer vos objets du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Profitez-en pour chiner dans notre magasin.

A très vite, Z.A.L du Champs du Clerc, Bd de Rouen 62160 AIX-NOULETTE.

Sauvons notre église : «Opération blanche pour Noël»

La collecte a démarré suite à la signature de la convention avec La Fondation du Patrimoine, la Mairie et Sauvons notre Eglise le 28 novembre 2018 ; permettant la réduction d'impôts aux donateurs. Le coupon est toujours disponible auprès des membres du bureau ou directement sur le site de la Fondation, le suivi en temps réel de la collecte à l'adresse suivante :

www.fondation-patrimoine.org/2856

Un point sur la situation :

27 000 € : C'est le montant à réunir par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

14 800 € : C'est le chiffre du compteur de la Fondation représentant 53% de la somme globale accumulée grâce aux 62 donateurs, particuliers et associations, pour la conservation de notre patrimoine communal.

C'est en bonne voie pour la réussite de ce projet qui concerne tous les BOVENIENS.

Cette année un peu compliquée avec ce virus, nous avons pensé vous rendre cette fin d'année plus PETILLANTE.

Nous vous proposons une bouteille de champagne brut avec une étiquette personnalisée de notre belle Eglise, d'un producteur de Saint-Lumier en Champagne .

Une bouteille de champagne offerte par tranche de 50€ de don et ainsi de suite, 2 bouteilles pour 100 € et le carton pour 300€.

En effet, pour 100 € de don par exemple, 66 € vous seront reversés en réduction d'impôt et nous compensons les 34 € restant par 2 bouteilles de champagne et ainsi de suite.

Cette opération prendra fin dès que la collecte de 27 000€ sera atteinte.

Trois euros seront reversés à la Fondation du Patrimoine par bouteille vendue.

Trois bonnes raisons de réaliser votre Bonne Action :

- Vous participez à sauver notre plus beau patrimoine communal
- Vous réduisez vos impôts de 66% du montant de votre don
- Vous dégustez ou offrez l'excellent champagne en aidant le petit producteur qui nous fournit.

On s'occupe de la paperasse, il vous suffit de nous remettre votre chèque et on vous offre la ou les bouteilles en fonction du don.

Soyons optimistes : Il y a environ mille logements à Bouvigny, si chacun prend une bouteille à l'effigie du fleuron qui fait la reconnaissance de notre beau village, le compteur devrait s'affoler...et puis on peut toujours l'offrir aux amis !

Vous pouvez aussi nous contacter par mail ou par texto pour vos commandes:

n'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées.

Sauvonsnotreeglise@free.fr ou par téléphone au 06 15 55 04 97 ou 06 31 09 73 09

Chacun des membres du bureau est à votre écoute, si vous souhaitez nous aider à recueillir des fonds et pour prendre vos commandes de champagne :

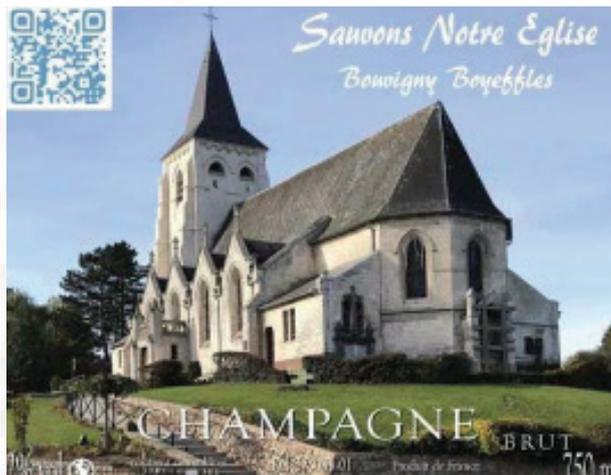
Pierre CARE - Joseph KIEL - Jean Claude MASCLLET - Jean Jacques BRISSE

Yves SAVREUX - Jean-Marie DEVIENNE.

Nous vous communiquerons les modes de retrait du champagne en fonction de notre livraison et des conditions sanitaires.

Votre reçu fiscal au nom du chèque vous sera envoyé par la Fondation du Patrimoine..

En vous renouvelant nos remerciements pour vos dons déjà réalisés,



Pierre CARE